**Notice d’utilisation du tableau Excel d’aide à la décision pour les dotations en matériel des clubs**

Seules les colonnes sur fond jaune doivent être complétées par le délégué départemental (ou le président de CDAM lorsque existant).

Les données destinées a compléter le tableau doivent être issues des extractions depuis le site fédéral et concerner la **saison N-1**

Colonne A : indiquer le numéro du club

Colonne B : indiquer l’intitulé du club

Colonne C : indiquer l’effectif total du club en nombre de licenciés pour l’année de référence (2022 cette année)

Colonne D : indiquer l’effectif des licenciés de – 26 ans du club pour l’année de référence

Colonne E : calcul automatiquement le pourcentage de jeunes au sein du club

Colonne F : calcul automatique (pondération 10) pour 0 licencié de – 26 ans : note = 0 , 1 licencié – 26 ans et plus : note = 10

Colonne G : indiquer le nombre d’ailes et rotors obtenus durant la saison N-1

Colonne H : indiquer le nombre de brevets obtenus durant la saison N-1

Colonne I : calcul automatique (pondération 10) cumul des colonnes G et H avec un maximum de 10

Colonne J .indiquer le nombre de formateur disposant de la QFMA au sein du club

Colonne K : indiquer le nombre de conventions signées par le club durant la saison N-1

Colonne L : calcul automatique (pondération 10) 0 convention signée =0, à partir d’une convention signée et au-delà =10

Colonne M : note donnée par le président de LAM (de 0 à 20) concernant l’implication du club dans la vie fédérale, sa réactivité aux demandes de la LAM

Colonne N : indiquer l’année d’affiliation à la fédération. Si le club a moins de 5 ans d’affiliation à la FFAM valeur = 50 équivalent aux colonnes J et K afin de ne pas pénaliser les nouveaux clubs

Colonne O : points si le club a moins de 5 ans

Colonne P : Indiquer si le club a participé à l’AG de la FFAM par correspondance ou donner un pouvoir (oui = 1 ; non = 0)

Colonne Q : calcul automatique (pondération 20) Pas de participation = 0 , si participation ou pouvoir = 20

Colonne R : résultat des calculs (Le total doit être compris entre 0 et 100)